



# CARNET DU SAVOIR

L'insuffisance des  
compétences au Canada

21 décembre 2006

Les exigences en matière de connaissances que nécessitent les emplois au Canada augmentent rapidement. L'évolution des technologies de la production, ainsi que les changements dans le caractère et l'organisation du travail alimentent la demande de main-d'œuvre possédant de bonnes capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Quoique les établissements d'enseignement canadiens réussissent à produire des diplômés ayant ces capacités, un écart subsiste entre la demande de travailleurs possédant un niveau de littératie et de numératie élevé et le nombre de Canadiens suffisamment qualifiés.

## Une demande accrue de compétences

Le niveau croissant de la concurrence auquel doivent faire face les entreprises canadiennes, en plus des changements technologiques et de l'évolution du caractère et de l'organisation du travail sont tous des facteurs attribuables à l'augmentation d'exigences en matière de connaissances pour les emplois au Canada. L'impartition à l'étranger a réduit la demande domestique pour les travailleurs non qualifiés augmentant ainsi la demande relative de main-d'œuvre qualifiée. En outre, la croissance importante du secteur de la technologie de l'information et des communications a aussi contribué à l'augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée<sup>1</sup>.

De 1991 à 2003, le nombre d'entreprises au Canada a augmenté de 12 %, entraînant une hausse de 8 % du nombre de travailleurs. Cette effervescence a été accompagnée, au cours de la même période, d'une hausse de la demande de qualifications : le nombre d'entreprises requérant une main-d'œuvre très instruite a augmenté de 78 %. Le nombre d'entreprises nécessitant un niveau de connaissances moyen a augmenté de 14 %, tandis que la demande de main-d'œuvre détenant un niveau de connaissances faible a diminué de 3 %.

## Les travailleurs canadiens ne suffisent pas à la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée

Divers indicateurs éducationnels montrent que les Canadiens sont plus instruits qu'ils ne l'ont jamais été. Par exemple, le taux de décrochage au secondaire a connu une diminution constante à l'échelle du pays. Au début des années 1990, il était de 16 % pour l'ensemble du pays, alors que dans les dernières années, il a diminué jusqu'à

Les industries sont classées selon le niveau de connaissances élevé, moyen ou faible en fonction de mesures de la recherche et développement (par exemple, la part de l'effectif total que représente le personnel de R-D) et de mesures du capital humain (par exemple, le ratio de travailleurs ayant un diplôme d'études postsecondaires sur l'effectif total). Une liste d'industries et de leur classification sur le plan de la concentration de connaissances se trouve à la page 19 du rapport *La dynamique des entreprises au Canada*, de Sri Kanagarajah (2003).

### PISA

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une enquête menée tous les trois ans dans 41 pays industrialisés auprès des élèves de 15 ans. Conçu de façon à déterminer si les élèves qui approchent de la fin de leur scolarisation obligatoire sont suffisamment préparés pour faire face aux difficultés qui les attendent dans leur pays, le PISA évalue les compétences des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques, en sciences et en résolution de problèmes.

10 %<sup>2</sup>. Le nombre de Canadiens poursuivant des études postsecondaires ne cesse de croître. Entre 1990 et 2005, leur proportion est passée de 42 % à 57 %<sup>3</sup>. Certaines preuves indiquent également que les écoles primaires et secondaires du Canada se classent parmi les meilleures au monde. Selon les résultats du PISA, le Canada fait partie des pays industrialisés les mieux cotés pour la compréhension de l'écrit, les sciences, les mathématiques et la résolution de problèmes chez les jeunes de 15 ans.

Il existe toutefois d'autres facteurs selon lesquels la main-d'œuvre canadienne ne possède pas les compétences requises pour satisfaire à la demande dans un contexte économique où les industries à concentration de connaissances élevées jouent un rôle de plus en plus important. Les données de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA) de 2003 indiquent que 40 % des adultes au Canada n'ont pas le niveau de littératie « que les spécialistes considèrent comme le niveau minimal permettant de composer avec les exigences grandissantes de la société du savoir et de l'économie axée sur l'information »<sup>4</sup>. Une comparaison des résultats de l'ELCA réalisée en 2003 et de ceux de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994 révèle que le niveau moyen de littératie est demeuré à peu près le même en dépit de la croissance rapide de la qualité et de la durée de l'éducation au cours de la même période.

Cette absence de progrès est probablement attribuable à un phénomène appelé *perte des compétences*, c'est-à-dire, une personne peut *perdre des compétences* acquises en les oubliant ou en ne les utilisant pas suffisamment. La perte des compétences pourrait expliquer pourquoi les niveaux moyens de littératie n'ont pas augmenté chez les adultes au Canada malgré l'amélioration du niveau de scolarité.

Une analyse approfondie des résultats de l'EIAA de 1994 et de l'ELCA de 2003 révèle que de nombreux adultes semblent avoir perdu une quantité importante de compétences, c'est-à-dire de 5 à 25 % de celles qu'ils possédaient en 1994, selon leur province de résidence, leur statut socio-économique et leur niveau de scolarité. En général, la perte de compé-

### Perte de compétences

Selon les estimations de l'EIAA et de l'ELCA, le niveau de littératie d'un adulte canadien décroît à mesure qu'il vieillit. Dans l'ensemble, les jeunes Canadiens ont un niveau de littératie supérieur à celui de leurs aînés. Lors de l'ELCA de 2003, les Canadiens âgés entre 26 et 45 ans ont obtenu un résultat de 20 points supérieur à celui des personnes de 46 à 65 ans. En outre, 53 % des personnes appartenant au groupe le plus âgé ont obtenu un résultat inférieur au niveau considéré comme adéquat, contre 38 % de celles appartenant au groupe le plus jeune.

Cette diminution des compétences liée à l'âge est attribuable à deux causes :

1. L'effet des générations. Les générations les plus âgées avaient un faible niveau de compétences initial lorsqu'elles sont arrivées sur le marché du travail. Les Canadiens devenant de plus en plus éduqués, chaque génération intègre la population active avec un niveau de compétences supérieur à celui de la précédente.
2. La perte de compétences. Certains Canadiens perdent des compétences dans les années suivant leur entrée sur le marché du travail. Par conséquent, certains des travailleurs les plus vieux ont un niveau de compétences inférieur à celui qu'ils ont déjà possédé.

Environ 60 % de la différence en compréhension de textes suivis entre les Canadiens âgés de 35 ans et ceux âgés de 65 ans est attribuable à la perte de compétences. Le reste de l'écart relatif à l'âge est dû à l'effet des générations (voir la figure 1).

tences est plus importante chez les personnes dont le niveau de scolarité est inférieur ou dont l'emploi exige peu de compétences. Dans le pire des cas, cette perte peut équivaloir aux compétences en littératie acquises en moyenne en trois années d'études<sup>5</sup>.

Le Canada est relativement particulier en ce sens qu'il dispose d'un moyen de surveiller la demande de compétences en littératie, en numératie et dans divers autres domaines pour chaque emploi recensé par notre système national de classification des professions. Grâce aux profils des compétences essentielles, il est possible de comparer les compétences requises pour satisfaire aux exigences des emplois à celles que possèdent véritablement les travailleurs canadiens et d'ainsi repérer tout écart. Par exemple, le Canadian Trucking Human Resources Council a comparé les capacités de lecture et d'écriture requises pour les camionneurs (selon les profils de compétences essentielles) par rapport aux véritables capacités de la main-d'œuvre existante dans ce secteur (selon l'EIAA). Cette analyse a permis de conclure qu'un écart existait entre les compétences requises pour interpréter des documents essentiels à l'emploi, soit la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et le niveau de compétences réelles<sup>6</sup>. D'autres comparaisons effectuées dans différents secteurs ont décelé des lacunes similaires dans diverses catégories d'emplois<sup>7</sup>.

Ces constatations indiquent une insuffisance grandissante des compétences dans le marché du travail canadien.

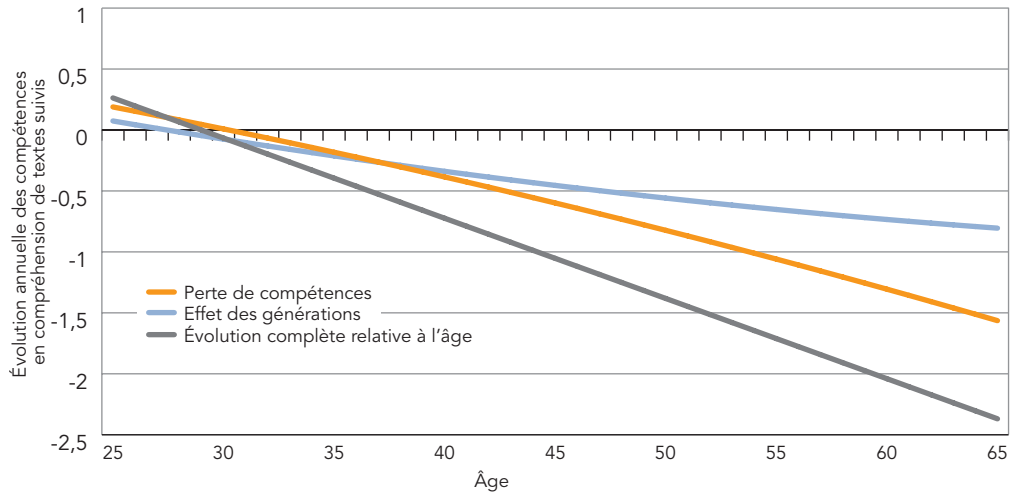
### L'insuffisance des compétences a des conséquences

L'insuffisance des compétences est un problème qui concerne les Canadiens de façon individuelle et globale. Pour les particuliers, les différences sur les plans de la littératie et de la numératie sont associées à d'importantes différences du point de vue de l'employabilité et des taux de rémunération, surtout pour les professions qui demandent un niveau élevé de connaissances et de compétences<sup>8,9,10</sup>. D'autres analyses des données de l'EIAA montrent que les compétences, sans égard au niveau de scolarité, influent grandement sur le revenu<sup>11</sup>. Ces constatations semblent indiquer que les compétences en littératie et en numératie ont une importance économique et constituent l'un des déterminants clés de l'inégalité économique. En d'autres mots, les compétences créent des gagnants et des perdants dans l'économie car les employeurs choisissent et récompensent les travailleurs possédant les compétences requises et rejettent les autres.

À grande échelle, la réussite économique à long terme d'un pays repose fortement sur le niveau de littératie de sa population. Une analyse approfondie des données de l'EIAA et de l'ELCA révèle qu'une grande partie des différences relevées entre les pays et entre les provinces sur le plan de la croissance économique peuvent être attribuées aux différences dans les compétences moyennes en littératie et en numératie<sup>12,13</sup>. Par conséquent, la demande non comblée de main-d'œuvre possédant de solides compétences en lecture, en écriture et en calcul – l'insuffisance des compétences – limite le potentiel économique du Canada.

**Figure 1 :**

L'évolution relative à l'âge du niveau de littératie est attribuable à la perte de compétences et à l'effet des générations.



Source : Cartwright, F. *The Relative Effects of Cohort and Skill Loss On Age-Related Differences In Literacy* (manuscrit non publié), Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006.

L'insuffisance des compétences réduit la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes, principalement en freinant le rythme de l'innovation dans les domaines de la technique, de la fabrication et de l'organisation du travail, rythme dont dépend la croissance de la productivité. Le grand nombre d'adultes ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture ralentit l'adoption de technologies visant à augmenter la productivité.

L'insuffisance des compétences joue également un rôle économique indirect dans la vie des particuliers et dans l'avenir du pays. Il existe un lien étroit entre la santé physique d'une personne et son niveau de littératie : les adultes au niveau de littératie élevé sont moins souvent malades que ceux au niveau de littératie faible, nécessitent des traitements moins coûteux et récupèrent plus rapidement<sup>14</sup>. Par conséquent, ces constatations semblent indiquer qu'un niveau de littératie élevé a un effet direct sur la qualité de vie des individus tandis qu'un faible niveau de littératie semble augmenter la demande en services de santé ainsi que le coût et la durée des soins. Une relation étroite existe également entre la littératie et la prestation de transferts sociaux : la proportion de prestataires est beaucoup plus importante chez les personnes dont le niveau de littératie est faible que chez celles dont il est élevé<sup>15</sup>.

## **Leçons en apprentissage : augmenter le niveau de compétences des adultes du Canada**

De nombreux compétiteurs du Canada reconnaissent le besoin d'accroître le niveau de littératie et de numératie des adultes et d'en favoriser la répartition équitable. Le Royaume-Uni, la Suède, l'Irlande et les Pays-Bas ont tous augmenté leur investissement dans l'apprentissage des adultes, notamment en matière de littératie et de numératie<sup>16</sup>.

Le Canada doit élaborer une stratégie coordonnée visant à remédier à l'insuffisance des niveaux de littératie et de numératie. Une telle stratégie devrait tenir compte des facteurs influant sur la perte de compétences. Selon les analyses, la perte de compétences est plus importante chez les adultes dont les parents ont un faible niveau de scolarité<sup>17</sup>. En outre, une portion importante (75 %) de l'écart interprovincial relevé en ce qui concerne l'ampleur de la perte de compétences entre 1994 et 2003 est attribuable à un ensemble de différences connues entre les provinces, notamment pour ce qui est des aspects suivants :

- **Âge** : la perte de compétences est plus prononcée dans les provinces où la moyenne d'âge est élevée.
- **Niveau de scolarité** : la perte de compétences est moins prononcée dans les provinces où le niveau moyen de scolarité est élevé.
- **Utilisation de compétences au travail** : une forte utilisation des compétences au travail réduit la perte de compétences.
- **Utilisation de compétences à la maison** : une forte utilisation des compétences à la maison réduit la perte de compétences.
- **Semaines de travail** : un nombre élevé de semaines travaillées réduit la perte de compétences<sup>18</sup>.

Bref, la probabilité qu'un groupe acquière ou perde des compétences semble dépendre de facteurs variés sur lesquels les particuliers, employeurs ou les gouvernements pourraient exercer un certain contrôle. Les études postsecondaires, la lecture au travail et dans les temps libres, ainsi que la stabilité de l'emploi semblent tous avoir un effet positif sur le niveau de littératie de la population.

Il est possible d'atténuer l'insuffisance des compétences en augmentant le niveau moyen de compétences des étudiants finissants, c'est-à-dire en veillant à diminuer le nombre d'étudiants qui terminent leurs études avec un niveau de littératie et de numératie inadéquat. Afin d'atteindre cet objectif, les gouvernements provinciaux et territoriaux collaborent pour élaborer des stratégies coordonnées par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Il est également possible de réaliser des progrès en incitant un plus grand nombre de Canadiens à suivre des cours pour améliorer leurs compétences.

Les particuliers peuvent aider à augmenter le niveau de littératie chez les adultes en évaluant leurs propres besoins en matière d'apprentissage et en investissant dans leur propre éducation.

Les employeurs peuvent contribuer à l'augmentation du niveau d'apprentissage chez les adultes en amplifiant la formation offerte en milieu de travail. Ironiquement, les employeurs offrent en général plus de formation aux employés dont

le niveau de scolarité est élevé. Ils doivent reconnaître les avantages associés à une augmentation des compétences chez tous les particuliers, quels que soient leur domaine de compétences et leur niveau de scolarité. Par exemple, les employeurs devraient savoir que la principale raison qui pousse les employés à poursuivre une formation liée au travail est d'améliorer leur rendement dans leur emploi actuel, selon l'enquête du Conseil canadien sur l'apprentissage sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage publiée en octobre 2006. Les réponses de 69 % des individus confirment ces résultats, tandis que moins d'un tiers ont indiqué que c'était pour gagner un salaire plus élevé ou obtenir un meilleur emploi.

Les établissements d'enseignement peuvent élaborer et mettre en œuvre des programmes d'enseignement et des outils d'évaluation efficaces ainsi que créer des mécanismes pour la transmission rapide des meilleurs modèles de formation axée sur les compétences au sein de chaque établissement. Par exemple, le collège Bow Valley a conçu le Test de compétences essentielles dans le milieu de travail (TOWES), qui se fonde sur des tâches concrètes du monde du travail pour mesurer la lecture de texte, l'utilisation de documents et le calcul. Cet outil permet aux employeurs de repérer les lacunes précises de leurs employés. Grâce à cette information, l'employeur et le fournisseur de formation peuvent élaborer des programmes de formation en milieu de travail qui répondent aux besoins cernés ou demander aux collèges communautaires d'adapter leurs programmes afin de combler les lacunes décelées.

Les gouvernements disposent également de diverses stratégies. Ils peuvent recourir à des campagnes de sensibilisation du public pour encourager un changement de comportement (par exemple, offre de formation et participation à la formation). Ils peuvent aussi mettre en œuvre des mesures incitatives fiscales pour amener les gens à participer à des activités d'apprentissage destinées aux adultes et inciter les entreprises à offrir de la formation ou à faire l'acquisition de technologies à coefficient plus élevé de savoir-faire (car les Canadiens travaillant avec de telles technologies auront davantage de chances d'acquérir et de maintenir de fortes compétences). Ils peuvent également aider à cerner, puis à éliminer les obstacles à l'adoption de technologies nécessitant une main-d'œuvre spécialisée.

Investir dans le développement des compétences favorisera davantage la croissance économique si la formation supplémentaire permet à une grande proportion de la population active d'augmenter quelque peu ses compétences plutôt que de créer un petit nombre de personnes hautement qualifiées<sup>19</sup>. Les efforts du Canada pour remédier à cet écart doivent bénéficier au plus grand nombre possible de Canadiens de tous les profils.

## Références

<sup>1</sup> Yan, B. *Demande de compétences au Canada : le rôle de l'impartition à l'étranger et de la technologie de l'information et des communications*, Statistique Canada, no de catalogue 11F0027MIF – No 035, 2005, (consulté le 9 novembre 2006).

<sup>2</sup> Bowlby, G., et K. McMullen, *Taux de décrochage provinciaux – Tendances et conséquences*, Statistique Canada, no de catalogue 81-004-XIF, 2005, (consulté le 9 novembre 2006).



- <sup>3</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la population active – revue historique*, Ottawa, 2005.
- <sup>4</sup> Statistique Canada et OCDE, *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Statistique Canada, no de catalogue 89-603-XIF, 2005, (consulté le 26 octobre 2006).
- <sup>5</sup> Willms, D. *Variation des niveaux de compréhension de l'écrit entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE*, Statistique Canada, no de catalogue 81-595-MIF, 2004, (consulté le 21 novembre 2006).
- <sup>6</sup> MacLeod, C. *Évaluation des besoins d'apprentissage liés aux compétences essentielles dans l'industrie canadienne du camionnage*, Conseil canadien des ressources humaines en camionnage, 2002, consulté le 27 novembre 2006.
- <sup>7</sup> Willms, D., et T.S. Murray. *Gaining and Losing Skills over the Life Course*, Statistique Canada, 2007 (sous presse).
- <sup>8</sup> Statistique Canada et OCDE. *La littératie à l'ère de l'information : Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes, 2000*, (consulté le 21 novembre 2006).
- <sup>9</sup> Statistique Canada et OCDE. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Statistique Canada, no de catalogue 89-603-XIF, 2005, (consulté le 26 octobre 2006).
- <sup>11</sup> Green, D., et W. Riddell. *Les capacités de lecture et de calcul et la situation sur le marché du travail au Canada*, Statistique Canada, no de catalogue 89-552-MIF, 2001, (consulté le 9 novembre 2006).
- <sup>12</sup> Coulombe, S., J.-F. Tremblay et S. Marchand. *Performance en littératie, capital humain et croissance dans quatorze pays de l'OCDE*, Statistique Canada, no de catalogue 89-552-MIF, 2004, (consulté le 21 novembre 2006).
- <sup>13</sup> Coulombe, S., et J.-F. Tremblay. *Le capital humain et les niveaux de vie dans les provinces canadiennes*, Statistique Canada, no de catalogue 81-552-MIF, 2006, (consulté le 21 novembre 2006).
- <sup>14</sup> R. Rudd, I. Kirsch et K. Yamamoto. *Health Literacy in America*, Educational Testing Service, Princeton, 2004.
- <sup>15</sup> Statistique Canada et DRHC. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Statistique Canada, no de catalogue 89F0093XIF, 1996, (consulté le 21 novembre 2006).
- <sup>16</sup> Murray, T.S. *The Assessment of Adult Literacy, Numeracy and Language at the International Level: A Review*, National Academies of Science, Washington, D.C, 2003.
- <sup>17</sup> Statistique Canada et OCDE. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Statistique Canada, no de catalogue 89-603-XIF, 2005, (consulté le 26 octobre 2006).
- <sup>18</sup> Willms, D., et T. S. Murray. *Gaining and Losing Skills over the Life Course*, Statistique Canada, 2007, (sous presse).



- <sup>19</sup> Coulombe, S., J.-F. Tremblay et S. Marchand. Performance en littératie, capital humain et croissance dans quatorze pays de l'OCDE, Statistique Canada, no de catalogue 89-552-MIF, 2004, (consulté le 21 novembre 2006).